

Compte Rendu de la séance du conseil municipal du 10 septembre 2018

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal : 11

Date de la convocation : 29 août 2018

En exercice : 11

Présents : 8

Procuration : 0

Absents(es) : 3

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Monze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian CAVERIVIERE, Maire.

Présents : CAVERIVIERE Christian, ALOZY Karine, AUSSAGUEL Luc, CATHARY Robert, CATHARY Florent, GAY Antoine, Sandrine ROUILLARD, Sandrine WOLNIEWICZ

Absente : SANS Annie, SANTIN Maxime, GARINO Emilie

Secrétaire de séance : Florent CATHARY

Approbation du compte-rendu de la séance du 18 juin 2017

Le procès-verbal est approuvé à 7 voix pour et 1 contre des membres présents

Objet : Assermenter un agent pour verbaliser les incivilités

Mr le Maire expose qu'au vu des incivilités et débordements en matière d'encombrants et aussi pour le stationnement dans le village, il serait nécessaire de prévoir l'assermentation d'un élu ou d'un agent.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal refuse l'assermentation et propose à la place de continuer le ramassage des encombrants une fois par mois et de facturer aux administrés les ramassages supplémentaires au prix du mètre cube.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Objet : Sécurisation du transport scolaire du RPI de l'Alaric

Mr le Maire expose que le règlement sur les transports scolaires et non-urbains de Carcassonne Agglo stipule que, pour des raisons de sécurité, la prise en charge des enfants de maternelle dans les véhicules scolaires de plus de 9 places est conditionnée à la présence obligatoire d'un accompagnateur. Le conseil communautaire du 27 juin 2018 rentre en application et de ce fait les communes rattachées au RPI de l'Alaric doivent donc signer une convention de sécurisation des transports scolaires.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

Questions diverses

SIC : Le devis pour les parkings a été revu à la baisse soit de 37 345.35 € à 30 677.85 €

Pour faire face à cette dépense il conviendra d'avoir recours à l'emprunt et donc de contacter les banques.

Voir également la capacité d'emprunt pour les travaux de la traversée de la départementale.

Cabane des chasseurs : dossier entre les mains des notaires, en bonne voie pour conclure l'acte.

Etat de sécheresse : une déclaration de sinistre pour l'église a été envoyée à l'assureur GROUPAMA, il s'en suit une prise de rendez-vous par un expert du Cabinet Polyexpert Béziers

SIVU : Antoine GAY demande si Mr PHALIP, Président du SIVU a donné suite au courrier, Mr Le Maire répond que Mr PHALIP a répondu par téléphone expliquant que si la participation est plus élevée qu'en 2017 c'est dû à l'arrêt des contrats aidés qui permettaient d'avoir des aides.

Proposition d'activités équestres pour les villageois de MONZE proposées par une habitante de MONZE Mme PAULO Valérie, accord des élus.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance se termine à 19h45

Le Maire

Christian CAVERIVIERE